

Image not found or type unknown



Renouvellement contrat interimaire

Par **charles598**, le **13/05/2012 à 20:23**

Bonjour,

Je suis actuellement en contrat de mise a disposition par une agence d intérim pour le bâtiment.

La durée de la mission est du 19/04/12 au 27/04/12 inclus.

Avec une souplesse du 24/04/12 au 02/05/12.

Période d 'essai était de 2 jours .

Nous sommes le 14 mai et je n' ai jamais signé aucun contrat ni renouvellement ni d' avenant depuis la fin de la période de souplesse.

Est -ce normale????

MERCI pour vos réponses...